

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville de Saint Cyr sur Mer (83)**  
Hôtel de Ville  
Place Estienne d'Orves  
83270 Saint Cyr sur Mer

**AVIS DE MARCHÉ  
SERVICES****Organisme acheteur**

Commune de Saint-Cyr sur Mer (83), Pauline SEQUELA, Hôtel de Ville Place Estienne d'Orves, 83270 Saint Cyr sur Mer, pays\_ISO3166\_FRA. Tel : +33 494267220. E-mail : p.seguela@saintcyrsumer.fr.

**Adresse(s) internet**

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Objet du marché**

**Prestations de services d'assurance dommage-ouvrage**

**Lieu d'exécution**

commune de saint cyr sur mer 83270 saint cyr sur mer

**Caractéristiques****Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Caractéristiques principales :**

L'opération porte sur la construction du nouveau Centre Technique Municipal.

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :**

L'assurance s'applique à l'ensemble des travaux liés à cette opération, y compris les ouvrages de terrassement, les VRD, les murs de soutènement et les clôtures et portails (dont le montant des travaux est intégré à l'assiette de cotisation).

**Des variantes seront prises en considération : Oui****Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 8 (à compter de la date de notification du marché).

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Lundi 31 mars 2025 - 12:00**

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).**

**Conditions relatives au marché****Cautionnement et garanties exigés**

Sans objet

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Les paiements seront effectués par mandat administratif suivi de virement, dans les 30 jours suivant réception de la facture sur Chorus Pro.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire, sauf concernant les groupements constitués d'un ou plusieurs assureurs et d'un intermédiaires d'assurance : ils seront obligatoirement un groupement conjoint.

**Unité monétaire utilisée : Euro.****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

**Précision :**

Pour les intermédiaires en assurance : l'attestation d'inscription à l'ORIAS

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Valeur technique 60%

2: Prix/conditions financières 40%

**Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur**

2025.12.2.ASS

**Renseignements complémentaires :**

Garanties demandées :

- décennale

- garantie de bon fonctionnement

- dommages immatériels consécutifs

**Conditions de remise des offres ou des candidatures**

Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurances en vertu des articles L 310-1 et suivants et L 511-1 et suivants du Code des Assurances.

**Adresses complémentaires**

**Date d'envoi du présent avis**

27 février 2025